



Editorial

Éloge du partenariat

La nouvelle crèche les polissons vient de sortir de terre. Cette crèche aux horaires "atypiques" représente pour les familles de Saint-Benoît, et de la CAP, une opportunité nouvelle de garde pour leurs enfants sur des plages horaires élargies.

Au-delà du service rendu, la crèche "les polissons" est un symbole fort, celui de la rupture du cloisonnement stérile public-privé et ce, pour le plus grand bien de tous. Elle est née de la volonté des responsables de la polyclinique de Poitiers. Ils ont su fédérer, autour d'eux, les entreprises, la ville de Saint-Benoît, le Conseil Général de la Vienne et la Caisse d'Allocations Familiales, et ainsi initier une dynamique nouvelle et prometteuse. Cette dynamique fait du dialogue une force plus grande que les murs des institutions.

Ce qui est important au final, c'est le service offert à la population, et nous savons depuis longtemps (même si nous l'oublions régulièrement) toute la véracité de ce vieil adage : "l'union fait la force". J'en ajouterai un autre, une phrase qui nous vient d'Isaac Newton : "l'homme construit trop de murs et pas assez de ponts". Avec les polissons, nous avons construit un magnifique pont et fait mentir monsieur Newton.



Dominique Clément

Dominique Clément
Maire de Saint-Benoît

L'envol des polissons



Sommaire

- L'envol des Polissons p.2 ● Aménagement du centre-bourg p.4
- SAGEM - Saint-Benoît : la belle histoire continue p.5
- Festival biennal de St-Benoît p.6 ● Résidences à La Hune p.6
- Agenda p.8

Joël Girard

Notre ami Joël nous a quitté. En fait, nous pensons qu'il n'est pas loin de nous. Il est là, tout près, discret mais veillant au grain, comme à son habitude. C'est juste que nous ne le voyons pas...



"L'été à vos côtés" : bilan 2005

Si l'on en croit les résultats obtenus, l'opération "L'été à vos côtés", reconduite durant la période estivale, a connu un succès grandissant. En doctorat de psychopathologie, Anne Winter a accompagné 21 personnes sur les 109 visitées, âgées de 80 ans et plus et dont les dénominateurs communs sont l'isolement et la vulnérabilité. Les contacts établis, empreints de chaleur, de convivialité, de gentillesse, ont constitué un véritable lien social qu'il n'y a pas lieu de rompre.

Défi CAP Entreprises



Joël Chartier à la course à pied, Michel Lagarde en V.T.T., Wilfried Boucher et Christian Meriguet en canoë-kayak : BRAVO à cette équipe performante de l'Amicale des Employés Communaux qui s'est classée SECONDE (en 34 minutes 15 secondes) sur 142 équipes lors du 8^e Défi CAP Entreprises organisé par la C.A.P., le 15 septembre dernier à Saint-Cyr.

40 ans de la CAP



A pied ou à vélo, les habitants de Saint-Benoît sont venus nombreux les 1^{er} et 2 octobre 2005 pour fêter les 40 ans de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

Au terme de cette balade le long du Clain, ils ont retrouvé les participants des autres communes, à Blossac pour un joyeux pot de l'amitié.

Bruits de voisinage, la police municipale vous conseille...

Si vous êtes gêné par des bruits persistants (cris, aboiements de chiens, télévision, instruments de musique, outils de bricolage ou jardinage...) provoqués par votre voisin...

- **En premier lieu, informer la personne responsable de ces troubles et trouver ensemble une solution de bon sens.** Restez calme et courtois, n'envenimez pas les choses. Si rien ne change, adressez-lui une simple lettre, puis une lettre recommandée avec A.R. dans laquelle vous lui rappelez la gêne que vous subissez et les démarches déjà accomplies.
- **Si le problème persiste, contacter la mairie et faites appel à un conciliateur.** Ce dernier proposera une solution respectant les intérêts de chacun. Le compromis, signé par les deux parties, sera déposé au tribunal. A noter que cette démarche est entièrement gratuite et peut ainsi éviter d'engager un procès.

Intervention d'un tiers :

- Saisie du syndic de copropriété.
- Faire appel au bailleur du locataire bruyant.
- Faire constater par des agents assermentés (huissiers ou forces de l'ordre).

Petit rappel

L'arrêté Préfectoral de la Vienne du 20 juillet 1990 relatif aux bruits de voisinage stipule entre autre que les activités de bricolage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne (tondeuse, etc.) **sont interdites entre 20h et 07h du lundi au vendredi et de 20h à 09h le samedi, dimanche et jours fériés.**



L'envol des Polissons

A maintes reprises, dans les colonnes des publications municipales, nous nous sommes fait l'écho d'un projet ambitieux de partenariat avec l'association "Les Polissons", en charge de la gestion d'une structure multi accueil, pour les enfants de moins de six ans. Ce projet n'en est plus un, puisque la crèche a ouvert ses portes, le 19 septembre dernier.

Implantée sur la Commune de Saint-Benoît, 14 allée des Anciennes Serres, cette réalisation est une "première" dans la Région Poitou-Charentes. Il s'agit, en effet, d'une crèche multi entreprises qui regroupe plusieurs établissements hospitaliers, l'association des commerçants du Parc du Grand Large et la Commune de Saint-Benoît. Rappelons que ce projet initié par la Polyclinique de Poitiers était destiné, à son origine, au personnel de santé. La réflexion, qui a suivi, a permis d'élargir le champ d'activités à d'autres partenaires.

C'est ainsi que la Commune de Saint-Benoît a marqué son intérêt pour cette expérience peu répandue, en offrant à sa population, une réservation annuelle de 7 000 heures d'accueil (qui pourraient passer prochainement à 10 000 heures), en complémentarité de la crèche municipale "Les P'tites Canailles" d'une capacité de 30 places. La crèche "Les Polissons" fonctionne du lundi au vendredi, de 6h30 à 21h30 et accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans d'une manière régulière ou occasionnelle et de manière exceptionnelle jusqu'à 6 ans. Sous la responsabilité d'une directrice, le personnel est exclusivement composé d'agents diplômés "petite enfance" qui œuvrent dans des locaux fonctionnels et non dénués d'esthétisme.

L'implantation de cette structure sur la commune, à proximité des quartiers en développement,

son amplitude horaire de fonctionnement, la garantie d'une qualité de service, une réponse aux besoins de garde d'enfants, non couverts en totalité par la crèche municipale, font que Saint-Benoît ne peut que se réjouir d'un tel partenariat qui prouve, si besoin était, sa volonté de s'investir toujours plus dans des actions à caractère social. ●

Pour tout renseignement, s'adresser :

Crèche "Les Polissons"
Tél. 05 49 62 52 35
Mme Annick FAIVRE, Directrice.



Aménagement de la base de canoë-kayak

Dans la nuit du 14 au 15 mai dernier, une partie du mur de soutènement du parking de la base nautique s'est effondrée dans le Clain. La municipalité a décidé de profiter de la reconstruction de cet équipement pour sécuriser le site et le rendre accessible au public tout en valorisant les abords du bâtiment.

Des contreforts réalisés en béton banché permettent de consolider la route et d'éviter son affaissement. Le bord du canal, jusqu'alors inaccessible aux personnes, a été reprofilé. Un quai réservé à la circulation des piétons a été matérialisé en bordure de rive ; celui-ci permettra au public de suivre, dans de meilleures conditions, les évolutions des canoës.

Afin d'embellir les lieux, l'utilisation de la pierre, matériau noble, a été privilégiée (les murs banchés dissimulés par les maçonneries de moellons, le cheminement piétonnier recouvert de pavés, l'escalier recouvert en dalles calcaire). Pour repousser le stationnement des véhicules et pour créer un écrin de verdure face à l'ancien moulin, un tiers de la surface goudronnée a été remplacé par un espace engazonné.



Il est à noter, qu'à l'exception de la confection des bétons armés, le chantier a été réalisé par les employés municipaux. Le coût de l'opération s'élève à 70 000 euros. La Communauté d'Agglomération de Poitiers et le Département de la Vienne ont subventionné cette opération à hauteur de 40%.

Gestion de l'eau, Saint-Benoît agit

La prise en compte des nouvelles contraintes climatiques et environnementales fait partie intégrante de la politique municipale. La Ville de Saint-Benoît a décidé de combiner plusieurs facteurs permettant d'économiser l'eau d'arrosage.

Cette année, trois cuves, pouvant stocker 9 000 litres d'eau de pluie, ont été installées près des serres municipales ; celles-ci sont alimentées par la toiture de l'atelier de menuiserie.

Les massifs floraux sont équipés de systèmes d'arrosage intégrés et programmés afin d'optimiser les quantités d'eau à apporter et de distribuer celle-ci aux heures où l'évaporation est la plus faible. Les plantes sont systématiquement paillées et installées dans des mélanges terreux plus riches en argile. Ces méthodes permettent de retenir au maximum l'eau aux pieds des végétaux. Enfin, les services techniques s'orientent vers une sélection de plantes moins consommatrices d'eau.

La consommation d'eau ainsi maîtrisée, la municipalité va pouvoir, dans le respect de l'environnement, poursuivre ses efforts en matière de fleurissement communal.



Les inondations du Miosson

L'étude des crues du Miosson, et de ses conséquences sur le territoire de la commune, a été exécutée par le bureau d'études SOGREAH. Il est confirmé que le débit propre du Miosson reste marginal sur les inondations sauf si la crue est simultanée avec un niveau très élevé du Clain.

Si on étudie la pluviométrie, avant ces phénomènes d'inondations, on constate que le Miosson débordera le lendemain d'un jour de pluie d'au moins 20 mm, précédé d'une période pluvieuse représentant au moins 20 mm le jour précédant ou 30 mm en 3 jours. Lorsque le débit atteint 10 m³/seconde, le Miosson commence à sortir de son lit.

En 1982, lors de la grande inondation, le débit avait atteint 24 m³/seconde. Si on examine l'éventualité peu probable où l'inondation centennale du Clain se produit le même jour que l'inondation centennale du Miosson, l'eau atteint dans le bourg seulement 5 cm de plus qu'en 1982.

Loi sur l'eau : vous êtes concernés...

Avis à tous les occupants d'une maison équipée d'un assainissement individuel c'est-à-dire non raccordée au "tout à l'égout".

La loi sur l'eau, qui a pour objectif la lutte contre toute pollution des eaux superficielles, rend obligatoire le contrôle des installations individuelles (fosse, épandage...). Aussi, la Communauté d'Agglomération de Poitiers a créé un service public d'assainissement non collectif (SPANC). Ce service a pour mission le diagnostic des ouvrages existants, de vérifier leur innocuité au regard de la salubrité publique.

Une personne rendra donc visite à chaque résident afin d'exécuter ce diagnostic. Ces contrôles seront payants. Très prochainement, une réunion publique sera organisée afin d'apporter les informations nécessaires.

Le Viaduc sécurisé



Ouvrage de 328 mètres de long et de 20 mètres de haut, le viaduc de Saint-Benoît a été construit fin 1800 afin de permettre la circulation du tramway sur la ligne départementale Poitiers-Saint Martin l'Ars. Désormais ouvert à la circulation piétonne, il était devenu nécessaire d'effectuer des travaux de mise aux normes en matière de sécurité du public.

Afin d'éviter les risques de chutes accidentelles, les garde-corps en fonte ont été rehaussés par la pose de mains courantes métalliques de manière à obtenir une hauteur de rambardes supérieure à un mètre. Les deux passerelles métalliques ont été équipées de panneaux grillagés d'un mètre vingt de hauteur et de deux mètres sur les voies de chemin de fer. Ces travaux, d'un montant de 44 000 euros, ont été réalisés par l'entreprise Sancto-Bénédictine Pereira, installée sur la zone économique des Hauts de la Chaume.

Remise des diplômes AFPS



21 agents des services de la commune se sont vus remettre des mains de M. Gentilleau, commandant des sapeurs pompiers, leur attestation de formation aux premiers secours. Cette formation de 9 heures a déjà été suivie par une quarantaine d'agents des services à risque ou en lien direct avec la population. L'objectif est de former l'ensemble des agents de la restauration, garderie scolaire, aides à domicile, services techniques... d'ici fin 2006.

Signaler les dégâts causés par la sécheresse

La Mairie de Saint-Benoît constitue actuellement un dossier de demande de déclaration "de catastrophe naturelle". En effet, de nombreux dégâts sont survenus en raison des mouvements de terrain liés à la sécheresse. Nous vous demandons de venir nous signaler tous dommages de cet ordre sur vos habitations ou bâtiments et de nous adresser un courrier et des photos à la mairie **avant la fin du mois de décembre**. Pour tous renseignements, appelez le 05 49 37 44 00.

Feux tricolores au carrefour de la rocade et de la rue des Essarts

A la demande de nombreux parents d'élèves du collège Renaudot et de l'école de l'Ermitage, après concertation des habitants par le biais de la commission extra municipale de quartier de Chantejeau, il apparaissait important de maintenir et de sécuriser la liaison piétonne entre la rue des Chardonnerets et la rue des Essarts. La ville de Saint-Benoît est donc intervenue auprès de la CAP afin d'obtenir un aménagement de sécurité au niveau de ce franchissement de rocade. En août dernier, des feux tricolores ont été installés. Ces derniers se mettent au rouge à la demande des piétons.

Fête des sportifs

14 ambassadeurs du sport ont été récompensés par la municipalité lors d'une cérémonie sympathique à la mairie le 25 novembre dernier. Plusieurs disciplines étaient représentées : le football, le tennis, le judo, le VTT, les sports équestres et le tir à l'arc.

L'impasse du Miosson fait peau neuve



Après l'installation d'un système d'assainissement collectif et d'un réseau d'eau pluviale l'an passé, la ville de Saint-Benoît réalise actuellement l'aménagement de l'impasse du Miosson. Le projet prévoit la création d'une chaussée à double revêtement enrobé. Afin d'embellir le site, le caniveau central est constitué de pavés en pierres calcaires, la municipalité profite de ce chantier pour passer en souterrain les lignes électriques et les câbles téléphoniques. La ruelle, jusqu'alors dépourvue d'éclairage public va être équipée d'une lanterne de style identique à celles du centre ancien.

Un nouveau conseiller municipal

Depuis le mois d'octobre, Philippe DELAHAYE, résidant au 9 de la rue Jacques Brel, a rejoint le conseil municipal de Saint-Benoît.



Les façades du centre-bourg

L'opération d'amélioration des façades du centre-bourg est lancée. Les propriétaires de maisons situées dans cette zone sont incités à procéder aux travaux de ravalement, de nettoyage des pierres et d'enduits et peuvent recevoir une subvention de la commune correspondant à 30% des coûts des travaux avec un plafond de 800 €. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec la Mairie avant le début des travaux.

Le Crédit Agricole "revient"

Après une période de réflexion, la direction locale du Crédit Agricole a décidé d'installer un distributeur de billets sur la Place du 8 mai 1945. Cet appareil sera mis en place sur le côté du bâtiment de la police municipale. Outre le retrait d'argent liquide, il permettra l'exécution d'opérations bancaires pour les clients du Crédit Agricole.

"Pluie de pétales" a ouvert ses portes...



Le 4 novembre dernier, un nouveau commerce a ouvert ses portes dans le centre-bourg de Saint-Benoît. Situé face à l'église, Nathalie Lalanne présente, dans sa boutique, des compositions et décorations florales traditionnelles ou des créations plus personnalisées à la demande. Une mention spéciale pour son goût sûr et créatif, faites-lui confiance et elle vous surprendra !

Concert gratuit en centre-bourg



En septembre dernier, l'association "Liberté Folk" menée par Gérard Buthaud, a entraîné les Sancto-bénédictins dans le rythme des chansons folk américaines et autres ballades irlandaises pour une grande soirée conviviale et chaleureuse.

Animer le centre-bourg sera aussi un des objectifs qui suivra son réaménagement et une nouvelle soirée musicale est déjà à l'étude pour septembre 2006.

Samedi 17 décembre 2005, Course des Pères Noël

Cette traditionnelle matinée de fêtes offre une nouveauté, la course des lutins (parade d'enfants de 6 à 13 ans), et accueille les coureurs adultes pour la célèbre

Course des Pères Noël sur un parcours de 8 km. Venez nombreux !

Cette année, la manifestation s'effectue au profit de l'Association "Un hôpital pour les enfants". Marché de Noël en centre-bourg et animations de rue complètent la fête !
Inscriptions aux courses à 9h à la salle de spectacles La Hune ou sur le site internet : www.ville-saint-benoit.fr (renseignements au 05 49 37 44 00).



Aménagement du centre-bourg Vers un nouvel espace de vie...

La municipalité de Saint-Benoît a mené, début 2002, une réflexion sur le réaménagement de son centre-bourg. L'étude visait l'amélioration de la sécurité routière, la réorganisation de la Place du 8 Mai 1945 et la création d'un espace culturel dans l'abbaye. Aujourd'hui, ce projet n'en est plus un... mais une réalité dont les premiers travaux débiteront en décembre 2005.

Des conditions de sécurité améliorées

L'aménagement de la place permettra, dans la logique de la zone 30, de limiter la vitesse des automobilistes accédant au centre-bourg par l'Avenue de Lorch et la Rue de Mauroc, grâce à un fort **rétrécissement des voies et à la création de bordures paysagères** et de favoriser ainsi la circulation des piétons.

Un espace plus ouvert et plus attractif



L'objectif de l'ensemble de l'aménagement est d'obtenir un espace public plus vaste, plus fonctionnel, moins morcelé et plus accueillant.

Afin de rendre plus attractif le centre-bourg, les élus ont décidé **d'agrandir la place** en déplaçant le bâtiment de La Poste. Ce chantier prévoit la **démolition puis la reconstruction d'un bâtiment** ainsi que la **réorganisation du stationnement et des circulations automobiles et piétonnes**.

Cet aménagement va rendre plus attractif le centre-bourg, en autorisant un marché ouvert plus étendu, l'arrivée de nouveaux commerces et services, et de nouvelles manifestations. Cet espace ainsi optimisé permettra dans le même temps l'agrandissement du parc de stationnement.

Une accessibilité facilitée

Ce nouvel aménagement **facilitera la liaison piétonne entre le haut du bourg et la place grâce à un escalier de liaison**. A noter que l'accessibilité pour les handicapés nécessiterait une rampe de 90 mètres de long (pente de 5% maximum imposée). En réalité, la rampe existe déjà et correspond à la Rue Pierre Gendraul. Dans cette logique, elle fera l'objet de quelques aménagements.

Rappelons que ce projet a bénéficié de subventions venant de la Communauté d'Agglomération de Poitiers et de la Région, de l'Etat et du FISAC, ainsi que du Conseil Général de la Vienne.

Des travaux en 3 grandes étapes

1^{re} étape : Réalisation de la ruelle servant de liaison haut/bas

2^e étape : Construction de La nouvelle Poste

3^e étape : Réhabilitation de la Place

Les étapes 1 et 2 débiteront en décembre 2005 et s'achèveront en janvier 2007.

Simulation de la vue avec le futur escalier



Grande opération de nettoyage sur Saint-Benoît



16 étudiants de l'Ecole Supérieure de Management et de Commerce de Poitiers (ESCEM) ont sillonné les routes, chemins et parkings de Saint-Benoît le 9 septembre dernier, encadrés par 9 représentants des Baladins (club de marche). Le produit de leur quête représentait une cinquantaine de sacs pour un poids total de 360 kg, principalement canettes de bière, plastique, papiers, pare-chocs de voiture et... une portière de voiture.

Venez essayer les vélos électriques



Deux vélos électriques sont disponibles à la location à l'Office de Tourisme de Saint-Benoît. D'un joli vert émeraude, de style futuriste, ils vous permettront de faire une balade d'une journée ou plus : comptez 3 € et prévoyez un chèque de caution de 500 €, une photocopie d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité. Bonne route !

Succès du 4^e Forum des associations et Accueil des nouveaux habitants



Vif succès remporté cette année par cette manifestation qui a rassemblé entre 3 000 et 4 000 visiteurs. Une soixantaine d'associations était présente et offrait un large choix d'activités : sport, culture, théâtre, social, danse... Merci à tous ceux qui ont participé à cette édition et, de manière générale, à l'ensemble des bénévoles qui animent notre vie locale.

Les 33 nouvelles familles qui sont ou qui vont, cette année, s'installer dans la commune ont également été reçues à La Hune par la municipalité à l'occasion du Forum, leur permettant ainsi de s'imprégner déjà de l'ambiance conviviale qui y règne. Elles ont ensuite été invitées à visiter en bus les principaux sites de Saint-Benoît. Visiteurs, participants et nouveaux habitants se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Les nouveaux noms à la Vallée Mouton

De nouvelles rues vont être créées au cours de l'aménagement du lotissement de la Vallée Mouton. Dans le même esprit des noms de rue du Grand Large, il a été attribué des noms de bateaux célèbres : rue de l'Hermione, rue du Belem, rue de la Santa Maria, allée du Pen Duick, allée du Nautilus.

SAGEM-Saint-Benoît : la belle histoire continue !



L'entreprise SAGEM Défense Sécurité, déjà présente à Saint-Benoît depuis 1974, emploie, à ce jour, plus de 500 personnes. Elle y développe des produits pour l'industrie de la défense.

Aujourd'hui, le site SAGEM Défense Sécurité de Saint-Benoît s'est vu confier deux nouveaux projets majeurs :

- La fabrication des matériels du programme Félin (fantassin du futur) devant équiper les 30 000 fantassins de l'armée française,
- La fabrication des grandes optiques du projet laser MEGAJOULE pour le CEA.

L'ensemble de ces projets pourrait générer à terme la création de 200 emplois.

La mise en œuvre de ces programmes nécessite la construction de près de 5 000 m² de nouveaux locaux dans le site. Ce projet économique représente pour la ville de Saint-Benoît, et pour toute la CAP, un formidable levier de développement tant au plan économique que pour l'emploi.

Autour de son Directeur, Monsieur Frédéric SIMON, et de la ville de Saint-Benoît, c'est l'ensemble des collectivités (CAP, Département de la Vienne) et les services de l'Etat qui se mobilisent pour permettre à ce projet ambitieux de voir le jour dans les meilleurs délais.

Réunion publique

Le 13 octobre dernier, au Dortoir des Moines, deux réunions d'information se sont tenues dont le but était de présenter aux habitants de la commune les objectifs et le planning des travaux de restructuration du centre-bourg.

La première était destinée aux membres des commissions extra municipales et la seconde aux habitants du centre. Dominique Clément était, pour l'occasion, entouré de Bernard Peterlongo, adjoint à l'urbanisme, Jean-Marie Guérin, délégué aux grands projets et Jean-Louis Aimard, directeur des services techniques.

Un diaporama et des plans ont permis une information



complète et un débat fructueux.

Ce fut également l'occasion de présenter Mme Agnès Beauchêne, la nouvelle receveuse de la poste de Saint-Benoît, qui a pris ses fonctions mi-novembre, de remettre au receveur partant, Alain Lautard, la médaille de la ville de Saint-Benoît et de lui souhaiter une excellente retraite.

La receveuse remplace le receveur

Bienvenue à Madame Agnès BEAUCHENE, qui remplace Monsieur LAUTARD, receveur de Saint-Benoît. Celui-ci après de bons et loyaux services pour la commune depuis décembre 1989 a été rattrapé par une retraite bien méritée.



Dominique Clément, Maire de Saint-Benoît, Alain Lautard, ancien receveur de la poste, Valérie Mathiez, Directrice du Groupement Pictave de La Poste et Agnès Beauchêne, nouvelle receveuse de la poste municipale

Recensement de la population en 2006



Du jeudi 19 janvier au 26 février 2006, la commune de Saint-Benoît sera recensée. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur reviendra récupérer les documents dûment remplis. Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il sera indispensable que chaque personne enquêtée remplisse correctement les questionnaires.

Participer au recensement est un acte civique mais c'est aussi un acte obligatoire. Cette démarche sera renouvelée tous les cinq ans.

Pour plus de renseignements, contactez Christian Meriguet, Mairie de Saint-Benoît, au 05 46 37 44 06.

Allier musique classique et action humanitaire



Chaque année, la municipalité de Saint-Benoît offre gracieusement La Hune à une association humanitaire. En 2005, c'est l'association SOS Enfants Sans Frontière qui a été choisie. Mardi 8 novembre à 20h30, Thierry Lhermitte,

membre d'honneur de cette association, a présenté la soirée et le récital donné par la pianiste Elisabeth Sombart dont les bénéfices sont reversés à l'association pour leur grand projet de reforestation en Haïti.

A la découverte de l'origami



Pour la manifestation Lire en fête, la Bibliothèque Municipale, en partenariat avec les associations des Amis de la Bibliothèque de Saint-Benoît et de la Vienne, a organisé une semaine à la découverte de l'art millénaire de plier le papier (sans le couper ni le coller) et de réaliser ainsi mille et une merveilles. Un large public (280) a visité l'exposition "Les Portraits de Papier" (caricatures de personnages célèbres) et, une soixantaine de personnes s'est initiée à l'art du pliage lors des ateliers animés par Eric Joisel, origamiste professionnel de renommée internationale.

Succès des expositions de la rentrée au Dortoir

En ouverture de la 2^e saison du Dortoir des Moines, du 14 septembre au 2 octobre 2005, Danièle Bernades et Michel Raguenaud ont entraîné les visiteurs dans leurs rêveries mythologiques pour l'une et architecturales pour l'autre jouant de la même harmonie de couleurs pour nous ouvrir les portes d'un univers imaginaire et fantastique. Du 10 au 23 novembre, Corinne Brillu et Nathalie Ripault leur ont succédé avec une splendide exposition mêlant sculptures et peintures...



Festival biennal de Saint-Benoît

La 7^e édition organisée par Arc'Image s'est déroulée du 14 octobre au 6 novembre. Plus de 4 000 visiteurs ont une nouvelle fois confirmé le succès de cette manifestation dédiée à la photographie, sur le thème "aux films des jours". Avec une nouveauté de taille : la prolongation de l'exposition de l'invité vedette Guy Le Querrec, au Dortoir des Moines. Le photographe est venu à la rencontre de son public le samedi 29 octobre, et l'a conquis par son franc-parler et ses talents de pédagogue.

A La Hune, du 14 au 16 octobre, le programme comportait bien sûr les expositions de Guy Le Querrec et de Joseph Sachot (photographe châtelleraudais), le jugement du Grand Prix d'Auteur, le tremplin Jeune, les photo clubs régionaux, un atelier numérique, un laboratoire photo, un espace édition, les travaux des enfants des écoles, et une table ronde avec Fannie Escoulen (de l'agence MAGNUM Photos) animée par Franky Dardard (de France Bleu Poitou)... L'entrée était gratuite.

Le Grand Prix d'Auteur du festival a été remporté par Jean-Louis Demaison (Angoulême) et a été exposé en mairie jusqu'au 6 octobre avant d'entamer une carrière sur les cimaises de la région. ●

Contact :

arcimage@fr.st
www.arcimage.fr.st
Tél. 05 49 88 46 06



Artistes et Publics se sont rencontrés en septembre...

à l'occasion de deux résidences organisées à La Hune



L'an dernier, la Mairie de Saint-Benoît décidait d'accueillir des artistes en résidence c'est-à-dire de mettre à disposition d'un groupe de musiciens La Hune, ses équipements et surtout son équipe technique. C'est une chance exceptionnelle pour ces artistes de travailler dans des conditions optimales afin de rôder un spectacle ou de préparer un enregistrement de cd. En conclusion de cette semaine, le groupe donne alors un concert gratuit ouvert au public, une représentation qui constitue en elle-même une expérience enrichissante.

En 2005, "Exile", formation châtelleraudaise s'est installée à La Hune du 12 au 17 septembre. Les cinq membres ont joué du "rock à textes", couplé d'une projection de planches de bandes dessinées sur le thème de leurs chansons et réalisées par l'Association sancto-bénédictine Bidibull.

Faire découvrir des genres musicaux, s'ouvrir à tous genres de musiques, mieux connaître la vie des artistes et la conception d'un spectacle font aussi partie de la politique culturelle actuelle. En ce sens, les enfants des écoles primaires de Saint-Benoît ont été conviés à assister à un après-midi découverte. Un dumiste est venu, pour l'occasion, expliquer aux enfants la création d'un morceau

musical, puis d'un spectacle complet. Ils ont également pu poser toutes les questions qu'ils voulaient aux artistes. Un événement qui semble avoir suscité quelques vocations...

Puis, La Hune a reçu le groupe "Hacride", dont l'un des leaders est sancto-bénédictin et issu de l'École de musique communale. Du 19 au 21 septembre, les quatre musiciens ont ainsi répété les morceaux de leur récent album, classé trash/black métal, avant le début de leur tournée française. Ils ont répondu aux questions des amateurs et des curieux à l'occasion d'une répétition publique.



Rentrée scolaire 2005

● Effectifs

Ecoles Maternelles

Bois d'Amour	47
Ermitage	76
Irma Jouenne	72
Ecole Notre-Dame	88

Ecoles Élémentaires

Ermitage	231
Irma Jouenne	112
Ecole Notre-Dame	145

● Bienvenue aux nouveaux maîtres...

Bois d'Amour :

Mme Geneviève LECHENAULT (directrice)
Mme Violaine GAUBY (1/2 temps)

Maternelle Ermitage :

Mme Aurore BANNIER (directrice)
Mme Sandrine MELIN

Elémentaire Ermitage :

M. Jean-Michel CAILLE (directeur)
Mlle Eléonore LANDREAU

Elémentaire Irma Jouenne :

Mme Stéphanie STRAEBLER
(complément direction)

Classe sauvée à l'Ecole de l'Ermitage

La 10^e classe de l'école élémentaire de l'Ermitage a été maintenue pour l'année scolaire 2005/2006. Malheureusement, au vu des effectifs actuels, il y a peu de chance de maintenir cette classe à la prochaine rentrée.



Du Riesling à Saint-Benoît ! Un jumelage dynamique

Le comité de jumelage Saint-Benoît/Ligugé/Lorch a organisé fin septembre la deuxième vendange de son histoire. La cuvée 2005 sera bonne ! En 2006, le jumelage aura 30 ans (les premiers contacts ont eu lieu en 1972 mais l'officialisation n'a eu lieu que quatre ans plus tard). A chaque anniversaire marquant, il est de tradition d'échanger des cadeaux.

Pour les 20 ans, les amis lorchois, originaires d'un pays de vignobles, nous ont offert 300 pieds de riesling pour Saint-Benoît, et autant pour Ligugé. Ils sont ensuite venus les planter dans le parc du Gravion à Saint-Benoît et dans le domaine de Givray à Ligugé. Tout le matériel nécessaire (égrenoir, pressoir, barriques, hotte...) nous a également été offert. La taille de la vigne, son traitement, son entretien, et bien sûr les vendanges, sont autant d'occasions de se retrouver et la dynamique ainsi créée a largement contribué au regain d'activité du jumelage.

La première vendange a été faite en 2004 et les 300 pieds

sont à la hauteur des espoirs mis en nous par nos amis de Lorch qui ont dégusté le vin à l'Ascension et en ont emporté chez eux.

La prochaine grosse animation du comité (outre la présence sur les marchés de Noël avec des produits lorchois) sera le spectacle dansant "De Paris à Vienne" à La Hune le dimanche 26 mars de 14h30 à 20h avec la troupe Danse Plaisir Spectacle et l'orchestre Pascal Loubersac.

Renseignements & réservations au 05 49 45 83 14.

Contact : Michèle Hébert, présidente : 05 49 45 83 14

Tir à l'Arc, des belles réussites en 2005

La Compagnie des Archers du Bois d'Amour accueille les enfants à partir de 10 ans et regroupe des archers de tous âges. 54 licenciés se sont adonnés à ce sport pour la saison 2004/2005. Les entraînements s'enchaînent tout au long de l'année, l'hiver en salle, l'été en extérieur. Les plus passionnés peuvent concourir pour accéder aux compétitions.

Les sélections pour les championnats de France 2006 s'effectuent en salle en décembre puis en extérieur au mois d'avril. Cette saison s'achève en beauté puisque, côté jeunes, la compagnie a obtenu les 4 premières places au Championnat Départemental de l'Indiana trophée et 2 d'entre eux ont intégré les concours qualificatifs pour le Championnat de France. Côté adultes, l'un des licenciés a été qualifié au Championnat de Ligue.



Contact (essai possible toute l'année) :

**Jean-Jacques VIAUD,
05 49 53 56 69 ou 06 81 69 40 10**

Conseil des enfants 2004-2005

Le conseil des enfants s'est investi dans l'opération "souvenons-nous de l'Asie, les enfants de Saint-Benoît continuent à se mobiliser" avec l'organisation d'un cross au parc du Gravion, des jeux au stade du Prieuré. Un chèque de 1 000 € représentant le montant mis à la disposition du conseil, a été envoyé à l'école Poovam en Inde, accompagné d'un livre d'or des dessins des élèves des 4 classes.

Miss Poitou est de Saint-Benoît



Réva Ségonne habite Saint-Benoît. Elle a été élue Miss Poitou et s'envolera très prochainement pour l'île de la Réunion pour concourir pour le titre de Miss France 2006. Espérant que son sourire et son charme feront fondre les jurés.

Médailleurs d'honneur 2005

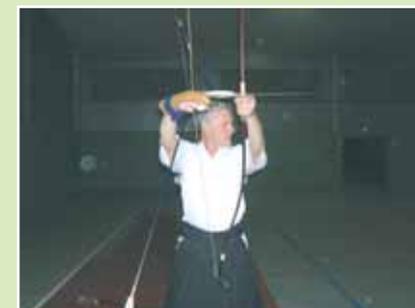


Le 28 novembre dernier, 14 élus (Guy Dufour, Louisette Biget et Claude Neuville) et employés municipaux (Martine Reverdy, Marc Prot, Annie Chabrierie, Danièle Martin, Annick Massé, Fabienne Menneteau, Marie-Jo Mondon, Francette Robin, Philippe Aubugeau, James Genet et Jean-Luc Guilbault) de Saint-Benoît ont reçu une médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'or ou d'argent en récompense pour leur dévouement au service des collectivités locales.

Une nouvelle association à découvrir...

L'association YUMIYA enseigne le Kyudo, forme de tir à l'arc qui trouve ses origines dans les techniques guerrières des Samourais du Japon médiéval, mais aussi dans des rituels traditionnels de la même époque, religieux ou laïcs, où l'arc occupait une fonction symbolique importante. Ces deux courants se sont unis pour former les bases du Kyudo moderne, qui rassemble de manière harmonieuse la maîtrise d'une technique très précise de tir et un travail plus interne. En effet, le pratiquant de Kyudo doit tendre vers le perfectionnement de sa posture corporelle, aussi bien que vers l'harmonisation de son attitude mentale et émotionnelle. Les entraînements ont lieu chaque lundi à 21h et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h dans la salle des Chardonnerets. Des stages nationaux sont également organisés au niveau fédéral au sein desquels des passages de grades sont organisés.

Contact : Serge Duret 05 49 36 03 18





Commissions extra-municipales de quartier

"Fontarnaud" en marche



La commission extra-municipale de Fontarnaud a invité les habitants du quartier à une marche découverte sur le sentier Jean Le Bon, le samedi matin 15 octobre. Les marcheurs sont venus

nombreux malgré un soleil quelque peu capricieux. Un verre de l'amitié, au domicile d'un membre de la commission, a réuni tout le monde et a permis de mieux se connaître. Les participants ont été enthousiasmés et parlent déjà de la prochaine édition...

Un terrain de boules à Naintré



Les habitants de Naintré peuvent désormais s'adonner à la pétanque sur le nouveau terrain de boules aménagé au Parc du Château

d'eau. Cette réalisation attendue avait fait l'objet d'une demande dès la première réunion extra-municipale du quartier. Un concours pourrait s'organiser lors du prochain pique-nique des voisins, à l'instar des réunions villageoises d'antan.

Sécurisation de l'avenue du Général de Gaulle



L'avenue du Général de Gaulle, de part sa configuration, voie large et rectiligne, était source de vitesse excessive. Son accès sur la route de Gençay était particulièrement difficile. La municipalité a donc décidé d'établir un programme de travaux visant à améliorer la sécurité routière. En 2004, un giratoire a été mis en service au carrefour de la route de Gençay. Cette année, dans l'attente d'aménagements lourds de voirie (création d'un mini-giratoire au niveau de la rue de la Cybellerie, modification de la chaussée...), des marquages routiers ont été matérialisés. La création d'une bande cyclable, réduisant les voies de circulation, incite les automobilistes à ralentir. Une bande blanche axiale interdit tout dépassement. Enfin de larges passages pour piétons ont été répartis sur la longueur de la voie.

Echos de la CAP

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Menée de juillet 2005 à juin 2008, cette opération communautaire permet aux propriétaires privés de bénéficier de subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP), pour améliorer et valoriser leur habitat, selon certains critères. M. Fleury du Cabinet CitéMétairie se tient à votre disposition pour vous renseigner gratuitement au 108 faubourg du Pont Neuf à Poitiers ou au 0 800 855 007. Permanences organisées les jeudis de 16 h à 19 h et les vendredis de 13 h à 16 h.

A partir du 1^{er} janvier 2006, nouvelle organisation des collectes sur la CAP

Quels changements sur Saint-Benoît ?

- **Pour collecter les ordures ménagères**, un ramassage sera organisé chaque semaine, le jeudi, dans tous les quartiers. Trois ramassages seront organisés en centre-bourg les mardis, jeudis et samedis. Afin de faire face à cette évolution, des agents de la société TOMACO sont venus vous remettre, selon vos besoins, sacs, bacs et/ou caissettes.

- **Le tri sélectif s'effectue toujours en apport volontaire** : les bornes bleues reçoivent toujours papiers et cartons, les bornes vertes le verre, mais le plastique doit maintenant être déposé dans les nouvelles bornes jaunes.

Pour plus d'information : N° Vert 0 800 01 2006

Expression du groupe de la Gauche Plurielle au conseil municipal

"L'été à vos côtés", une opération utile mais comment anticiper l'avenir ?

Si chacun s'accorde à reconnaître le bien-fondé de l'opération "l'été à vos côtés" conduite à Saint-Benoît pour la seconde année, il convient de s'interroger à la fois sur la pérennisation de l'opération et sur les dispositions à envisager pour éviter, à terme, l'isolement des personnes âgées.

Maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile demeure un objectif partagé par tous mais faut-il que l'habitat soit adapté aux handicaps spécifiques et c'est à ce niveau que doit intervenir une forme originale d'urbanisation. C'est ainsi que des initiatives sont conduites dans certaines collectivités tendant à intégrer au cœur des cités et, si possible à proximité des services, des îlots d'habitations adaptées à la perte d'autonomie, permettant à la fois de se sentir en sécurité et de rompre la solitude. Ce sont souvent des maisons basses individuelles aménagées pour faciliter au mieux la vie quotidienne et notamment les déplacements.

Promouvoir la diversité et la qualité de l'offre d'accueil et d'hébergement des personnes âgées, favoriser l'intergénération partout où cela est possible constituent les éléments fondamentaux d'une véritable politique communale envers nos aînés. La collectivité doit assurer cette responsabilité et ne pas laisser les sociétés à finalités financières se partager le marché.

Michel ROY, Marie-Claire DUCROS, Andréa THIMONIER, Claire BERTRAND, Henri GERMANEAU.

Décembre 2005

Jusqu'au 22 décembre - Dortoir des Moines
Exposition Photos, XV du Poitou

Dimanche 11 - La Hune - Noël des personnes âgées

Jeudi 15 - Salle Polyvalente
Sapin de Noël, Ecole Irma Jouenne

Samedi 17 - La Hune - Course des Pères Noël

Samedi 17 - Centre-bourg - Marché de Noël

Samedi 31 - La Hune - Réveillon de la Saint-Sylvestre,
Relations Internationales et Comité de Jumelage

Janvier 2006

Jeudi 5 - Foyer Val du Clain - Collecte de sang

Du samedi 7 au vendredi 27 - Dortoir des Moines
Exposition/Vente de peintures "Art haïtien", ADECT

Samedi 7 et dimanche 8 - Salle polyvalente
Compétition de Volley

Mardi 10 - La Hune - Quartet Buccal, O.h.é.

Vendredi 13 et samedi 14 - La Hune
Cartes Blanches, Arabesque

Dimanche 15 - Randonnée, Les Baladins

Dimanche 22 - Salle polyvalente
Compétition de Volley

Jeudi 26 - La Hune - Popeck, O.h.é.

Samedi 28 - La Hune - Soirée dansante, FNACA

Samedi 28 - Ecole de l'Ermitage - Loto, A.P.E. Ermitage

Samedi 28 et dimanche 29 - Salle polyvalente
Compétition de Volley

Février 2006

Samedi 4 et dimanche 5 - La Hune
Bourse multi-collections, Collectionneurs poitevins

Dimanche 5 - Dortoir des Moines
Chœur des moines de Ligugé, ADECT

Dimanche 5 - Clos des Groges
Concours de sauts d'obstacles et de dressage

Du mercredi 8 au vendredi 24
Dortoir des Moines - Exposition Photos sur Monshipour

Vendredi 10 - La Hune - Bratsch, O.h.é.

Samedi 11 - Salle polyvalente - Loto, Judo Club

Samedi 11 - Salle Val du Clain
Concours et Tournoi de tarot

Samedi 25 - La Hune - Bal, Espérance sportive

Samedi 25 - Parc Saint-Nicolas - Concours doublette,
Club de pétanque des Couronneries

Dimanche 26 - Salle polyvalente - Compétition de Volley

Mardi 28 - La Hune
La vie d'Artiste racontée à ma fille, O.h.é.

Du mardi 28 février au vendredi 17 mars
Dortoir des Moines
Exposition "Art brut", ADECT

Mars 2006

Samedi 4 et dimanche 5 - Salle polyvalente
Compétition de Volley

Dimanche 5 - Clos des Groges - Concours
sauts d'obstacles, 1^{re} manche Challenge régional

Jeudi 9 - La Hune - Avis de Tempête, O.h.é.

Samedi 11 et dimanche 12
Centre équestre de Poitiers
Coupe de France Pony Games en Paire

Mardi 14 - La Hune
Les Zygomatiks et les Matapeste, O.h.é.

Samedi 18 et dimanche 19 - La Hune
Les copines, Théâtre Populaire Pictave

Samedi 18 et dimanche 19 - Salle polyvalente
Compétition de Volley

Dimanche 19 - Clos des Groges - Pony Games

Mardi 21 - La Hune - Liane Foly, O.h.é.

Vendredi 24 - La Hune - Auditions, Ecole de Musique

Samedi 25 - Salle polyvalente
Compétition de Volley

Mercredi 29 - La Hune - Elie Semoun, O.h.é.

Du mardi 21 mars au dimanche 9 avril
Dortoir des Moines
Exposition de peintures de Jean Chaintrier

Vos remarques nous intéressent !

Ecrivez à Marie-France MASTEAU- adjointe à la communication
Mairie de Saint-Benoît - 11, rue Paul Gauvin - BP 11 - 86281 Saint-Benoît CEDEX - saint-benoit@wanadoo.fr - www.ville-saint-benoit.fr